



Association **France - Palestine** Solidarité Nord-Pas de Calais
MRES, 5 rue Jules de Vicq – 59 800 LILLE

contact@nord-palestine.org - www.nord-palestine.org -  AFPS 59/62

**LES PALESTINIENS ONT PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE NOUS !
L'AFPS A BESOIN DE VOUS - REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION, ADHÉREZ !**

BULLETIN D'ADHÉSION ou de RÉADHÉSION 2023

L'AFPS a adopté un système de cotisation permettant à chacun de contribuer suivant ses moyens.
La grille ci-dessous établit la contribution annuelle suivant le revenu mensuel.
Sur cette base, il appartient à chacun de déterminer librement le montant de sa cotisation. Avec celle-ci, le journal trimestriel de l'AFPS, Palestine Solidarité (PalSol), vous est proposé (5 €/an).
Vous recevrez également la lettre électronique d'informations de l'AFPS.

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>		Date et Signature
		<u>avec PalSol</u>	<u>sans PalSol</u>	
1	Moins que 500 € /mois	10 €	5 €	
2	De 500 à 1.000 € /mois	25 €	20 €	
3	De 1.000 à 1.500 € /mois	40 €	35 €	
4	De 1.500 à 2.000 € /mois	55 €	50 €	
5	De 2.000 à 2.500 € /mois	70 €	65 €	
6	De 2.500 à 3.000 € /mois	85 €	80 €	
7	De 3.000 à 3.500 € /mois	100 €	95 €	
8	Plus que 3.500 € /mois	120 €	115 €	

(Cette grille n'est qu'indicative, adhérez et cotisez selon vos moyens)

Nom: **Prénom:**.....

Adresse:

.....

Code Postal: **Commune:**

Tél. mobile : Tél. fixe :

E-mail:@.....

Profession: Année de naissance :

- Je cotise** dans la tranche n° soit€
- Je soutiens** les activités de l'AFPS Nord-Pas de Calais et verse la somme de€
- Je verse un don** pour "SOS Palestine" (par AFPS national) d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)

Je verse la somme totale de.....€

- par chèque à l'ordre de: **AFPS Nord PDC Comité de soutien au peuple palestinien**
- ou par virement (IBAN : FR72 2004 1010 0513 6517 3D02 632, BIC : PSSTFRPPLIL)

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel